

Scolarisation

Votre centre de services Euraxess vous accompagne également dans les démarches d'inscription de vos enfants dans les établissements scolaires.

Pour une inscription en établissement public :

-*En maternelle et primaire* (de 3 à 10 ans) : demande d'affectation auprès de la Mairie d'Orléans.

-Documents à présenter

-Justificatif de domicile en France

-Bail

-Documents justifiant des ressources du foyer (contrat de travail des parents)

-*Au collège et au lycée* (de 11 à 17 ans) : demande d'affectation auprès du CIO (Centre d'Information et d'Orientation).

-Documents à présenter:

-Justificatif de domicile en France

-Copie de l'acte de naissance + traduction française certifiée

-Copie du passeport

-Bulletins scolaires des deux années passées

Pour une inscription en établissement privé:

Les documents demandés pour le dossier d'inscription dépendent de chaque établissement.